



PV – Assemblée participative du GSI du 8 octobre 2020, salle 3H8

Présent.es : Korine Amacher, Juliette Bousquet, Françoise Briegel (Présidence), Djeevan Buratti, Margaux Cabanel, Frédéric Esposito, Hugo Hauvespre, Hugo Houbart, Simon Hug (Zoom), Jean-Pierre Kiraly, Nicolas Levrat, Léa Moreau, Annina Pfund, Matthias Schulz, Ludovic Sicot, Flore Vanackère

Excusé.es : Sandrine Chollet, Thomas Sattler (enseigne) ; Maud Preher

Absent.es : Prof Christine Kaddous, Prof Robert Kolb, Prof Sandra Lavenex, Prof Marcelo Olarreaga, Ozcan Yilmaz, Roswitha Zahler

Début de la séance : 12h20

Fin de la séance : 13h20

PV : Léa Moreau

1. Approbation de l'ordre du jour, divers

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Un divers est annoncé de la part des représentant.e.s de l'Aespri.

2. Approbation du PV de la séance du 11 juin 2020

Le PV de la séance du 11 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

3. Information du Directeur

3 points d'information :

- a. La rentrée s'est faite en présentiel dans l'ensemble des programmes du GSI. Les cours sont enregistrés sur Mediaserver. Difficultés de mettre en place un enseignement mixte, comprenant à la fois l'enseignement en présentiel et en ligne. L'Université n'a pas été contrainte, à ce jour de prendre des mesures sanitaires plus strictes que celles déjà en vigueur. Une légère augmentation du nombre des effectifs est observée.
- b. Le mode de gouvernance du GSI a été repensé suite à certains problèmes rencontrés durant la crise du covid. Il s'est avéré qu'il était difficile de réunir le comité de direction dans ces conditions particulières du fait de sa taille. Le collège des Professeur.e.s a approuvé la mise en place d'une direction restreinte à trois personnes mais se réunissant plus fréquemment. Ont été nommé comme directeur.trices adjoint.es Silvia Naef (directrice adjointe à l'enseignement) et Didier Wernli (directeur adjoint à la recherche). En conséquence de la situation exceptionnelle, le mode de gouvernance au niveau de la direction du GSI ne s'est pas révélé efficace avec un comité de direction trop large et difficilement réunissable.
- c. La réforme du BARI va être relancée prochainement. Elle débutera par une enquête de satisfaction auprès des étudiant.e.s qui devrait durer environ 6 mois et sera menée par le



Service qualité de l'UNIGE. Frédéric Esposito, qui enseigne dans ce programme la gestion de projets, a été nommé directeur du BARI.

4. Composition de la commission de l'Égalité du GSI

La décision de mettre en place une commission de l'Égalité au sein du GSI a été actée lors de la séance de l'AP du 11 juin 2020. Cette commission vise à soutenir des projets égalité qui pourront bénéficier d'un financement de la part du service égalité du rectorat. Il avait été décidé à l'AP de juin d'avoir une représentation paritaire des corps composant le GSI. Sont nommés :

Bari

Leïla Richartz
Hugo Hauvespre

Master

Margaux Cabanel
Loïc Arnaud

Corps intermédiaire

Léa Moreau
Iacopo Adda

Personnel administratif et technique

Annina Pfund
2^e siège vacant

Corps professoral

Françoise Briegel
Didier Peclard

La commission peut entrer en activité sur demande de ses membres. Françoise Briegel invite les membres de la commission à initier des processus visant à lancer les travaux de la commission de l'Égalité. Les membres de la commission sont remerciés par la présidente de l'AP.

5. Cours avancés d'arabe pour les Master Moyen-Orient et Master études africaines

Des étudiant.e.s du MAMO et du MAFR souhaiteraient pouvoir suivre des cours d'arabe pour niveau intermédiaire et avancé. De tels cours existent actuellement à la Faculté des Lettres mais ne peuvent pas être suivis par les étudiant.e.s du GSI pour des raisons de chevauchement d'horaires. Les représentant.e.s étudiant.e.s demandent s'il serait envisageable de mettre en place de tels cours au niveau du GSI, à l'instar du cours d'arabe débutant offert par le GSI.

Le directeur indique que le GSI ne peut malheureusement pas demander à la Faculté des Lettres de modifier ses horaires de cours. En outre, le GSI ne dispose pas de ressources financières pour envisager ouvrir des cours d'arabe intermédiaires et avancés.



Un représentant de la MSOGSI propose de réfléchir à une possibilité de modifier les horaires des cours GSI du MAMO et MAFR pour permettre aux étudiant.e.s de suivre les cours d'arabe à la Faculté des Lettres. Nicolas Levrat discutera de cette possibilité avec Silvia Naef.

6. Bari : cours d'anglais technique

Les représentant.e.s de l'Aespri indiquent que des étudiant.e.s BARI souhaiteraient qu'un cours d'anglais spécialisé dans les domaines juridique, économique, historique, politique soit mis en place afin de permettre aux étudiant.e.s intéressé.e.s de combler certaines lacunes linguistiques. Cette demande répondrait à un besoin réel des étudiant.e.s car il n'existe, à ce jour, aucun cours similaire offert par une Faculté pour approfondir ces domaines.

La direction souligne l'aspect du manque de ressources financières, ressources insuffisantes à ce jour pour envisager l'ouverture de nouveaux cours. Nicolas Levrat rappelle qu'il sera possible aux étudiant.e.s d'inclure les aspects linguistiques lors de l'évaluation du BARI qui débutera prochainement. Sur la base des résultats de l'évaluation, et en fonction des priorités qui résulteront des évaluations, une réallocation de certaines ressources sera envisageable.

7. Salle de réunion de l'association Aespri

L'Aespri annonce que la salle de réunion qu'elle occupait, avec d'autres associations de la Faculté des SdS, ne sera bientôt plus disponible pour raison de cessation de bail. L'Aespri souhaiterait savoir si le GSI pourrait proposer une salle de réunion.

Nicolas Levrat indique que le GSI ne dispose pas de salle qui pourrait être mise à disposition de l'Aespri. Il abordera cette question avec le doyen de la Faculté de SdS. Nicolas Levrat souligne qu'il serait également possible de bloquer une plage horaire pour l'utilisation d'une salle du 3^e étage du bâtiment du GSI en fonction des plannings d'occupation et qui permettrait au comité de l'Aespri de se réunir.

8. Sommes allouées à la recherche, non utilisées

Des membres du corps intermédiaire souhaiterait savoir s'il serait envisageable d'allouer la somme attribuée aux assistant.e.s pour leur participation aux colloques et conférences, et qui n'a pas été dépensée en 2020, à un projet collectif.

Nicolas Levrat rappelle que les budgets sont calculés sur la base d'année civile sans possibilité de cumul des non-dépenses. L'année 2020 est marquée par une sous-consommation des budgets de fonctionnement. Il serait donc envisageable de financer un projet collectif pour autant que celui-ci corresponde aux critères du GSI (prenant en compte, notamment, le caractère interdisciplinaire du projet). Ce projet devrait se réaliser d'ici la fin de l'année voire au tout début de l'année 2021 avec la nécessité d'imputer des dépenses en 2020.

Nicolas Levrat annonce qu'il se renseignera auprès des services financiers pour le report des non-dépenses. La direction du GSI serait également prête à discuter de la possibilité de soutenir un projet collectif en 2020/début 2021. En cas d'intérêt à développer un projet collectif, le corps intermédiaire devrait formuler une proposition rapidement et qui inclurait un nombre important de personnes intéressées à participer. Le projet ou l'événement devrait avoir lieu en Suisse.



9. Équipement des salles du 3^e étage avec du matériel vidéo

Le corps intermédiaire salue l'installation de matériel vidéo dans la salle de conférence du 4^e mais souhaiterait savoir pourquoi les salles de cours n'ont pas été aménagées également avec ce type de matériel qui s'avérerait nécessaire en cas de nécessité à donner des cours en ligne.

Nicolas Levrat indique que le rectorat a alloué un budget afin d'installer ce matériel de visioconférence soit dans des grands auditoriums, soit dans les salles de conférence. Le GSI ne dispose pas de grand auditorium et a donc installé ce matériel dans les salles de réunion.

Le GSI ne dispose pas de budget d'investissement suffisant pour envisager d'installer du matériel de visioconférence supplémentaire dans une des salles de cours, notamment la 3H8. L'installation d'un tel matériel dans une salle de cours n'est pas une priorité.

Françoise Briegel demande s'il serait envisageable, en cas de besoin, de déplacer le matériel de la salle de conférence du 4^e étage pour l'installer dans la salle 3H8. Nicolas Levrat se renseignera de la possibilité.

10. Divers

Divers des représentant.e.s de l'Aespri :

Les représentant.e.s de l'Aespri relaient une demande de la Prof. Armelle Choplin concernant le fait qu'elle n'a pas d'assistant.e qui pourrait l'aider à encadrer son cours où sont inscrits 120 étudiant.e.s du BARI. De fait, il lui est impossible d'organiser des tutorats, élément dont se sont plaints plusieurs étudiant.e.s. Il s'avère que le GSI ne peut pas allouer d'assistant.e à un cours de géographie qui n'est pas une discipline majeure du BARI. En outre, le département de géographie n'a pas l'obligation de mettre un.e assistant.e à disposition de la Prof. Choplin pour ce cours. Nicolas Levrat indique qu'il n'y a pas de solution possible au niveau du GSI pour l'année 2020/2021. Il invite cependant les étudiant.e.s à soulever la question entre l'adéquation des moyens mis à disposition du programme BARI et les besoins effectifs du programme lors du processus d'évaluation.

Divers de Matthias Schultz :

Matthias Schultz souhaiterait des précisions quant à la durée totale des études pour les étudiant.e.s de Bachelor étant en fin de 4^e année considérant la tentative aux examens de mai/juin qui n'est pas prise en compte en cas d'insuccès.

Nicolas Levrat répond que le rectorat avait considéré que tous les examens non présentés en mai/juin seraient considérés comme excusés permettant aux étudiant.e.s de conserver leur tentative. Un PV provisoire a donc été émis et les étudiant.e.s devaient s'annoncer s'ils souhaitaient conserver une note insuffisante. Les étudiant.e.s obtiennent donc une année supplémentaire à l'exception des étudiant.e.s de 1^e année ayant réussi à entrer en 2^e partie du BARI.

Divers de Frédéric Esposito :

Frédéric Esposito informe l'Assemblée de la tenue d'une séance d'information sur la mise en place d'une plateforme informatique qui permettra aux étudiant.e.s de mettre à disposition des contenus audiovisuels, des podcasts, etc. Cette séance d'information aura lieu le 15 octobre.